

# F-AP 0110



## DÉSINCRUSTANT DÉSINFECTANT PH ACIDE FACILEMENT NEUTRALISABLE FONCTIONS BACTÉRICIDES FONGICIDES SPORICIDES VIRUCIDES

- Facile à rincer
- Sans odeur, sans saveur
- Utilisation en industrie agroalimentaire, cosmétique, pharmacopée, collectivité, milieu médical
- Non moussant
- Utilisable en agriculture biologique conformément aux règlements (CE) n°834/2007 et 889/2008
- Facilement biodégradable (faible DCO)



### CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

ÉTAT PHYSIQUE	: Liquide	ASPECT	: Limpide
MASSE VOLUMIQUE	: 1150 g/l +/- 20 g/l	COULEUR	: Incolore
RÉACTION CHIMIQUE	: Acide	Tension superficielle pure	: 55,3 Dyne/cm
PH à 1%	: 1.00 environ	Tension superficielle à 2%	: 51,4 Dyne/cm

### PROPRIÉTÉS PRINCIPALES / ACTIONS

Facilement miscible instantanément dans l'eau potable.  
Peut être utilisé à froid ou à chaud, en solution dans l'eau potable aux températures comprises entre 20 et 45°C.  
Compatible avec l'utilisation par pulvérisation, aspersion, ou par circulation en circuit fermé (N.E.P. / C.I.P). Désincruste les biofilms bactériens associés aux dépôts organiques et minéraux fixés notamment sur les matières plastiques (bacs et matériels en polyéthylène), stratifiés, faiences, surfaces carrelées, verres, aciers inoxydables, aluminium, acier, textiles compatibles.  
Activité anti-biofilm démontrée en 5min à 20°C lorsqu'il est utilisé à partir de 0.4% (actif sur biofilms de Legionella pneumophila, Pseudomonas aeruginosa et Staphylococcus aureus).  
Fonction désinfectante, à large spectre contre les bactéries, levures, moisissures, spores et virus :

	Normes			Dose v/v	condition de propreté
Bactéricide TP2, TP4	EN 1276	5 min	20°C	0,15 %	
	EN13623				
	EN13727				
Bactéricide TP2, TP4	EN 1276	15 min	45°C	0,05 %	
	EN13727				
Bactéricide TP4	EN13697	1 min	20°C	0,4 %	
Bactéricide TP2, TP4	EN13697	5 min	20°C	0,2 %	
	EN14561				
Mycobactéricide TP2	EN 14563	15 min	20°C	1 %	
Fongicide levuricide TP2, TP4	EN1650	5 min	20°C	1,5 %	
	EN13624				
Fongicide levuricide TP2, TP4	EN1650	5 min	45°C	0,6 %	
	EN13624				
Fongicide levuricide TP2, TP4	EN13697	5 min	20°C	1 %	
	EN14562				
Sporicide TP2, TP4	EN13704	15 min	20°C	1 %	
	EN13697				
Virucide (phage) TP4	EN13610	15 min	20°C	1 %	
Virucide TP2, TP4	EN14476	15 min	20°C	1,5 %	

Utilisations :

Après nettoyage des surfaces en désinfection terminale pour :

- Viande circuit : Cuves, cuiseurs, blancheurs, bacs Europe, caisses, cadres, circuits convoyage et cuisson.
- Boisson circuit : Cuves, tanks, citernes, circuits convoyage, échangeurs thermiques, matériels de fabrication.
- Conserverie/Plats cuisinés/Panification circuit : Cuves, cuiseurs, blancheurs, bacs Europe, caisses, cadres, circuits.
- Lait/Œuf circuit : Cuves, tanks, citernes, circuits, échangeurs thermiques, moules, bassines, matériels de fabrication.
- Viticulture circuit : Cuves, tanks, citernes, circuits convoyage, échangeurs, filtres, soutireuses, conditionneuses.

## MODES ET DOSES D'EMPLOI

Préalablement, procéder au nettoyage détartrage désoxydation des surfaces et installations suivi d'un rinçage complet avant de procéder au traitement désinfectant terminal.

Réaliser dilution juste avant application dans eau potable. Selon les conditions et le plan d'hygiène, le produit s'applique dans les conditions suivantes : pour désinfection générale en industries agroalimentaires, milieu hospitalier, viticulture, collectivité, hygiène des canalisations d'eau sanitaire.

Type d'industrie	Méthode	Température d'utilisation	Conc.	Temps de contact
Industries Agroalimentaires (Viande, poisson, salaison, lait, œuf, fromage, boisson, plats cuisinés, panification, conserverie...). Désinfection générale des surfaces y compris en milieu hospitalier. Viticulture. Collectivité, hygiène des canalisations d'eau sanitaire	Circulation en nettoyage en place NEP/CIP. Circulation en tunnel, armoire de lavage, bac	20 à 45 °c	0,05 à 1,5 %	1 à 15 min
Réservoir de stockage d'eau potable (désinfection après nettoyage et rinçage)	Réaliser une pulvérisation en couvrant l'ensemble des surfaces en commençant si possible du haut vers le bas	20 à 45 °c	0,05 à 1 %	1 à 15 min
Canalisation de transport d'eau potable	Circulation dans circuit. Isoler et consigner le circuit d'eau concerné.	20 à 45 °c	0,05 à 0,1 %	6 heures

Effectuer un rinçage terminal complet à l'eau potable avant de remettre en fonctionnement.

## PRINCIPAUX ELEMENTS DE COMPOSITION

Préparation en eau déminéralisée concentrée à base d'une association d'oxygène actif, d'acides acétique et d'acide peracétique.

Produits de nettoyage et de désinfection pour les bâtiments et les installations de la production végétale biologique, y compris le stockage dans une exploitation agricole, visés au titre II, chapitre 3, point 3.3 (JORF du 15 janvier 2010) - règlements (CE) n° 834/2007 et 889/2008.

## RECOMMANDATIONS



Contient de l'acide acétique, acide peracétique, peroxyde d'hydrogène en solution, eau oxygénée.

### DANGER

**H290 - Peut être corrosif pour les métaux. H302+H332 - Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation. H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. H335 - Peut irriter les voies respiratoires. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme**

P234 - Conserver uniquement dans le récipient d'origine. P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. P273 - Éviter le rejet dans l'environnement. P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage. P301+P330+P331 - EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

### Utilisations réservées aux professionnels

« Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit ». Dangereux, respecter les précautions d'emploi. Fiche de données de sécurité (FDS) sur demande.

En cas d'urgence, contactez le centre antipoison de Nancy (03 83 32 36 36). L'emballage vide ne doit pas être réutilisé, il doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous la responsabilité du détenteur de ce déchet.

Produit biocide en cours d'évaluation selon le Règlement UE n°528/2012. Désinfectant liquide concentré hydrosoluble. Règlement biocide EU 528/2012 types de produits (TP) / 4, 2 - Acide peracétique (n° CAS 79-21-0) à 5,3% (60g/litre). Peroxyde d'hydrogène (n° CAS 7722-84-1) à 25,5% (293g/litre).

Ne convient pas pour une application ni en tant qu'auxiliaire technologique ni en tant qu'additif alimentaire. Conserver le récipient bien fermé. Ne pas mettre au contact des alliages légers, étamés ou galvanisés, fibres textiles colorées, métaux ferreux. Stocker dans un endroit frais et aéré à l'abri du soleil, de la chaleur et de la lumière. Refermer l'emballage après chaque utilisation. Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques, alcalins, chlorés, etc...

NOTA : effectuer au préalable un essai afin de déterminer la compatibilité du produit avec les surfaces à désinfecter. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné.

**Extrait conditions de vente :** Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. **NOTA :** Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.

Ref. F-AP 0110

Révision n° 15  
218180 HJ

Matériaux	Concentration/ température		Degré d'attaque Durée de l'essai
<b>Métaux</b>			
Aciers inoxydables	<span style="color: green;">▲</span> Il n'existe aucun risque de corrosion vis-à-vis des aciers inoxydables austénitiques couramment utilisés en industrie alimentaire.		
Alliages d'aluminium	0,75%	60 °C	<span style="color: orange;">B</span> ne provoque qu'une très légère corrosion généralisée de l'alliage d'aluminium. Il provoque une corrosion par piqûres, dans les mêmes conditions, lorsque les durées de contact sont relativement longues (supérieures à une heure).
	0,5%	50 °C	lorsque les durées de contact sont courtes - de l'ordre de 20 minutes environ - il n'y a pas de risque de corrosion par piqûres.
Laiton, bronze, cuivre	<span style="color: red;">C</span> L'utilisation de ce désinfectant est à proscrire sur ces types de matériaux		
<b>Matières plastiques</b>			
PVC	2 et 5%	20 et 50 °C	<span style="color: green;">▲</span> - 2 mois
Polypropylène	2 et 5%	20 et 50 °C	<span style="color: green;">▲</span> - 2 mois
Polyéthylène	Toutes concentrations jusqu'au produit pur		<span style="color: green;">▲</span> - plusieurs années
Polyamide moulé	2 et 5%	20 et 50 °C	<span style="color: green;">▲</span> - décoloration
Polyméthyl-métacrylate (plexiglas)	2 et 5%	20 et 50 °C	<span style="color: green;">▲</span> - 2 mois
<b>Caoutchoucs synthétiques</b>			
Copolymère de butadiène (styrol)	0,5 et 1%	20 et 50 °C	<span style="color: green;">▲</span> - 3 semaines
Viton (fluoroélastomère)	0,2 et 1%	20 et 50 °C	<span style="color: green;">▲</span> - 4 semaines
	1 et 3%	jusqu'à 70 °C	<span style="color: orange;">B</span> + <span style="color: red;">C</span> - 1 à 2 semaines
Caoutchouc fluoré	0,5 et 3%	20 et 40 °C	<span style="color: green;">▲</span> - 4 semaines
	0,5 et 3%	70 °C	<span style="color: orange;">B</span> - 4 semaines
Caoutchouc éthylène propylène	Toutes concentrations (pur)		<span style="color: green;">▲</span> - 2 mois
Caoutchouc "butyle"	0,2 et 3%	20 à 40 °C	<span style="color: green;">▲</span> - 2 mois
	0,5 et 3%	70 °C	<span style="color: red;">C</span> - 4 semaines
Caoutchouc siliconé	0,2 et 3%	20 à 70 °C	<span style="color: green;">▲</span> - 4 semaines
Copolymère de butadiène avec nitrile acrylique	3%	20 °C	<span style="color: green;">▲</span>
	3%	40 °C	<span style="color: orange;">B</span> - 4 semaines
	3%	70 °C	<span style="color: red;">C</span>
Caoutchouc nitrilé	0,2 et 2%	20 °C	<span style="color: green;">▲</span> - 4 semaines
	0,2 et 2%	50 °C	
	Pur	20 °C	<span style="color: red;">C</span> - 4 semaines
Téflon	Toutes concentrations	20 et 80 °C	<span style="color: green;">▲</span> - 1 an
Polychloroprène	0,5%	40 °C	<span style="color: red;">C</span>

Degré d'attaque: ▲ - pas d'attaque B - attaque faible à moyenne C - attaque forte à destruction  
 Durée de l'essai: immersion continue pendant la totalité de l'essai

**Extrait conditions de vente :** Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. **NOTA :** Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.

Ref. F-AP 0110  
 Révision n° 15  
 218180 HJ

Z.A. NEVERS ST ELOI – 25 bis, Rue des Grands Prés – 58000 NEVERS – France – SIRET : 408 432 417 00017 – RCS 968140  
 www.prodic-diffusion.com – contact.prodic@gmail.com  
 Tél : 03.86.23.96.13

ACIDES ALCAINS SOLVANTS DEGRAISSANTS  
 NETTOYANTS DESOXYDANTS PHOSPHATANT DECAPANTS AEROSOLS  
 DESINFECTANTS ABSORBANTS GRAISSES LUBRIFIANTS-PROTECTEURS TRAITEMENTS DE  
 SURFACES INSECTICIDES RATICIDES REPULSIFS SAVONS SHAMPOINGS CARROSSERIES